

Langue(s) et passe. Préludes

Albert Nguyen

« Passer » à l'international

À l'occasion de la Convention européenne de Rome qui se profile, il me paraît opportun, à la suite des derniers cartels de la passe auxquels j'ai participé, d'interroger la structure de la passe ou plutôt du cartel international de la passe à l'EPFCL.

Les cartels plurilingues fonctionnent et ont procédé à quelques nominations d'AE (analystes de l'École). À nous de nous interroger sur les vertus du plurilinguisme et sur ses éventuelles limites. Au sein de ces cartels internationaux, deux voire trois langues coexistent, et il est régulier que les participants, au-delà de leur propre langue maternelle, entendent au moins une autre langue.

La pratique montre que le bilinguisme n'est pas requis pour entendre « si ça passe ou si ça ne passe pas ». Au contraire, et c'est ma première remarque, la non-maîtrise parfaite d'une langue ne constitue pas un réel obstacle, car ce qui se saisit dans l'échange entre les cartellisants, c'est justement la façon dont une logique se dégage au travers des témoignages des passeurs. Et c'est cette logique qui permet d'entendre, à tout le moins d'apercevoir ou de sentir ce que l'analyse a réellement modifié pour le passant dans plusieurs registres : eu égard à son histoire et ses moments cruciaux, à son rapport au réel, à la réponse apportée au non-rapport sexuel, à la jouissance irréductible, à son rapport à la psychanalyse. Qu'il soit attendu par le cartel de pouvoir repérer ces mutations met en valeur les effets d'une analyse et en fin de compte le passage de l'analyse personnelle à la psychanalyse, à la cause analytique.

Nous savons que la fin d'une analyse ne préjuge pas de ce que sera, deviendra cet analyste dans son acte, mais la passe doit pouvoir donner au cartel quelques indications qui d'ailleurs peuvent faire support à la nomination. Ceci explique cela, en particulier le chiffre relativement bas de nominations eu égard au nombre de personnes se présentant à la passe.

Est-il possible, dans l'après-coup, de saisir ce qui a été décisif dans une analyse, ce qui a dévoilé au passant sa position de sujet divisé, \$, et l'irréductible de sa jouissance symptomatique dont il devra tenir compte dans son offre de psychanalyste ? Si nominations il y a eu depuis quelques années, force est d'admettre que les cartels plurilingues ont pu mettre le doigt sur les effets imaginaires inévitables liés au fait de « connaître » le passant antérieurement à sa demande de passe, et par là même les éviter. De même, les effets de sens se trouvent réduits alors qu'ils peuvent très bien interférer s'il est fait usage d'une seule langue : nous savons les inconvénients liés à la croyance qu'on entend la même chose si on parle la même langue ! Ce sont tous ces attendus que le cartel international met en question et à quoi il faut ajouter ce qu'il se passe pour les analystes qui composent un cartel : qu'il soit obligatoirement éphémère là encore réduit les effets de colle et les effets d'implicite lié à *lalangue* commune.